

# Indicateur : Indice de fuite des infrastructures (IFI)

## Enjeu EAU

<b>Définition</b>	Indice représentant les pertes d'eau potable associées aux infrastructures telles que les conduites d'alimentation et de distribution, les branchements de service dans l'emprise publique ainsi que les réservoirs (débordements).
<b>Unité</b>	Aucune
<b>Formule</b>	Pertes d'eau réelles / Pertes d'eau réelles inévitables
<b>Cible ou norme</b>	En fonction de la valeur de l'indice, une catégorie de niveau de fuite est assignée : < 2 = « faible », de 2 à 4 = « modéré », de 4 à 8 = « élevé » et > 8 = « très élevé ». En 2019, la stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SEEP) visait l'atteinte d'un IFI d'au plus de 4.
<b>Notes</b>	Données concernant seulement les réseaux municipaux de distribution d'eau potable alimentant plus de 20 personnes. Étant donné que les données ne sont pas disponibles (car il n'y a pas d'obligation pour les municipalités de transmettre ces données) pour toutes les municipalités de chaque MRC/agglomération de la Mauricie, la consommation résidentielle d'eau potable n'a pas été évaluée à l'échelle de la MRC/agglomération, mais uniquement à l'échelle de la municipalité.
<b>Sources des données</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH), 2021. Base de données de la stratégie d'économie d'eau potable (SEEP). <a href="https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/cartographie-et-rapports-annuels">https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/cartographie-et-rapports-annuels</a>